



CGT Enseignement Privé  
*Enseignement primaire et secondaire sous contrat*  
*Enseignement supérieur et agricole*

**Bureau National**

[bn@cgt-ep.org](mailto:bn@cgt-ep.org)

Ministère de l'Éducation Nationale

Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté  
Alimentaire et de la Forêt

Ministère du Travail et de l'Emploi

Ministère de la Fonction publique, de la simplification  
et de la transformation de l'action publique

Montreuil, le 30 mars 2025

**Référence : 2025-03P**

**Objet : préavis de grève du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet 2025**

Mesdames, Messieurs les Ministres,

La CGT-EP dépose un préavis de grève notamment dans le cadre de l'ensemble des annonces gouvernementales concernant nos champs syndicaux en termes de conditions de travail et de droits sociaux. Il s'applique sur la période du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet 2025 inclus.

Notre syndicat dénonce depuis des années le manque de contrôles des établissements sous contrat notamment catholiques en termes de financement et l'omerta qui y règne en matière de violence contre les personnels.

Il est temps que l'impunité et les passe-droit sous couvert de « caractère propre » cessent sur nos lieux de travail. C'est essentiel en ces temps où les idées les plus rétrogrades et nauséabondes se distillent dans nos sociétés et nos démocraties au profit de la montée de l'extrême droite. L'offensive réactionnaire place nombre de collègues dans des situations délétères face aux pressions des parents de la sphère conservatrice sans que l'état employeur ne se donne les moyens de protéger les agents publics et les personnels

Suppressions de postes, fin de la GIPA, gel des rémunérations, salaire réduit à 90% durant les congés maladie sont des décisions gouvernementales qui démontrent le mépris face à nos professions. Nous revendiquons un vrai suivi médical et social, la création d'emplois stables et statutaires, un vrai système de formation, le dégel du point d'indice et des augmentations de salaire pour tou·tes, des budgets pérennes et l'amélioration générale des conditions de travail. Les parodies de dialogue social (tel celle du conclave) ou le silence assourdissant de nos ministères, les menaces sur nos droits fondamentaux ne sont pas compatibles avec nos revendications de liberté et d'émancipation.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de nos secteurs. Il doit leur permettre de mener à bien toute action revendicative s'inscrivant dans le cadre des différentes journées d'action et de participer aux mobilisations prévues notamment en cessant le travail que ce soit localement ou nationalement.

Le présent courrier vaut donc préavis de grève pour tous les personnels de l'enseignement privé ainsi que pour la nuitée en amont et en aval des journées prévues.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs, en notre attachement et notre engagement en faveur du service public d'éducation.

Pour la CGT Enseignement Privé,

Nadège DELADOEUILLE

Co-secrétaire générale

**CGT Enseignement Privé** - 263 rue de Paris – Case 544 - 93515 Montreuil Cedex

courriel : [contact@cgt-ep.org](mailto:contact@cgt-ep.org) – site : [www.cgt-ep.org](http://www.cgt-ep.org)

::::: FÉDÉRATION CGT DE L'ÉDUCATION DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE :::::